Le Coteau
Ville en action

Séance plénière du conseil de quartier

« Centre »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE D'INSTALLATION DU 28 SEPTEMBRE 2026

Présents : M. BARASSIN, M. BASILIO, Mme CHEVASSON, M. DOZANCE, Mme FENON, M. GABERT, M. GARDETTE, Mme LAPIERRE, M. MARGUIN, Mme MIALLET, M. NOISETTE, M. et Mme PILONCHERY, M. POUXE, Mme RODRIGUES-CARABINA, M. VIGANNE, Mme TEJERO, M. COURT

Représentants de la mairie : Madame le Maire, M. MIALLET (vice-président du conseil de quartier), M. MARDEUIL (1er adjoint), M. COLLET (adjoint délégué à l'environnement), M. DURILLON (adjoint délégué à la sécurité), M. NARDOUX (directeur général des services), M. POUXE (cabinet du Maire)

Intervenant : M. Kevin GIRAULT, commissaire de police

Excusés : M. ELIMAN, Mme CHERY

Mme le Maire remercie les personnes présentes et les conseillers de s'être engagés dans cette démarche de démocratie participative, initiée il y a 6 ans par le précédent conseil municipal et renouvelé pendant ce mandat.

Elle procède à l'appel des conseillers inscrits. L'assemblée est installée.

Elle rappelle ses principes : il s'agit d'une assemblée républicaine, apartisane et apolitique. Son objectif est de participer et de collaborer aux projets de la municipalité, pour améliorer le vivre-ensemble dans les quartiers de la ville.

Le vice-président du conseil a été désigné par le conseil municipal parmi les élus. Il s'agit pour le centre de M. Christophe MIALLET.

Election du président du conseil de quartier

3 personnes se sont portées candidates au poste de président : M. Bernard GABERT, M. Thierry DOZANCE, M. Franck BARASSIN.
M. GABERT annonce qu'au vu du nombre de candidatures, il se désiste au profit de M. DOZANCE.
Chaque candidat se présente.

Il est procédé au vote à bulletin secret.
M. Thierry DOZANCE : 6 voix
M. Franck BARASSIN : 13 voix.

M. Franck BARASSIN est élu président à la majorité.

Principes de fonctionnement des conseils de quartier

M. MARDEUIL, premier adjoint en charge des conseils de quartier, explique les principes :

- 1 réunion minimum thématique de travail est organisée par semestre en présence des services techniques de la ville, pour échanger sur les questions et les projets dans la ville.
- 1 séance plénière est prévue par semestre également, en présence du maire, du 1er adjoint, des adjoints délégués au cadre de vie et à la sécurité, de la direction générale. Cette séance est publique et ouverte à tous.

Le secrétariat de ces réunions est assuré par le service de la direction générale au sein de la mairie.
Les conseillers sont libres de se réunir au-delà de ce cadre, la commune leur met à disposition des salles sur simple demande exprimée par les présidents.

Intervention de M. Kevin GIRAULT
Commissaire de police

M. GIRAULT vient d'être nommé commissaire de police à Roanne depuis cet été, et il a souhaité se présenter devant les conseillers de quartier. Il évoque son attachement au lien entre la police nationale et la population, et à la tranquillité publique. Il appelle tous les citoyens à faire remonter les problèmes et les questions, de manière anonyme si nécessaire, 24h/24 et 7 jours sur 7, en appelant le n°17.
Il invite les habitants à s'inscrire à l'opération « tranquillité vacances », pour la surveillance régulière de leur habitation en leur absence.

Il invite également à relancer le dispositif « voisins vigilants ». M. DURILLON, adjoint délégué à la sécurité, répond que celui-ci sera relancé très prochainement. Il invite les habitants à s'inscrire en mairie.

Des questions diverses sont posées par le public et notées par le commissaire :

- Allée des saules : sens interdit non respecté.
- Pont du Coteau : vitesse excessive des véhicules ? des contrôles de radars sont organisés régulièrement.
- Parc Bécot : signalement de tapages nocturnes réguliers pendant l'été
- Ecoles publique et privée du centre : problèmes de stationnement récurrents. M. DURILLON explique que la police municipale réfléchit à un dispositif de bénévolat (parents d'élèves, retraités) devant les entrées et sorties d'école. Il est demandé le renforcement des contrôles.
- Rue Auguste Gelin : vitesse excessive des véhicules la nuit.
- Vol d'une cafetière au restaurant la Bascule cet été : pourquoi les caméras de videoprotection n'ont pas pu être utilisées ? le commissaire répond qu'en l'absence de dépôt de plainte, celles-ci n'ont pas pu être réquisitionnées.
 Cf précision mail apportée par le maire le 13 octobre.

Actualité du quartier : présentation des nouveaux commerces dans le centre-ville

Le Maire présente les actions communales en faveur du dynamisme commercial en centre-ville.

Les boutiques éphémères actuelles : 5 boutiques en cours (Aura concept store, l'atelier des créateurs, Art's Academy, l'atelier d'autrefois, Mayva avec fée du logis).
Les anciennes boutiques devenues pérennes : l'épicerie la libellule, Kevin Viganne photographe, Mme Brassin kinésithérapeute, Bureau ovale, la soie filée, Amoonie.
Les nouvelles installations ou reprises : bar le renouveau, le kiosque des filles, Allia Interim, Gusto Freddo.
Les futures installations : le restaurant Chromosome, la poissonnerie Melot, une future sandwicherie.

Agenda des manifestations

Le Maire présente les prochaines manifestations dans la ville :

- 2 octobre : octobre rose à l'Orangerie, en partenariat avec les associations Poulettes costelloise, Allez go, Art's Academy et Tai-chi-chuan ;
- 6 octobre : Cut Cut festival aux Marronniers ;
- Du 3 au 11 octobre : exposition du concours photo de la ville, en partenariat avec les Artistes costelloise ;
- 25 octobre : marche des feuilles d'or organisée par le CR4C au profit d'Espoir santé Harmonie ;
- 21 et 22 novembre : le 43e salon de la gastronomie du comité des fêtes, en partenariat avec la ville ;
- 4 décembre : fête des lumières au parc Bécot ;
- 19 et 20 décembre : marché de noël du Coteau aux Marronniers.

Actualité du quartier : travaux rue Saint Marc

La Roannaise de l'eau procèdera à des travaux importants de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement dans cette rue, du 5 octobre au 18 décembre. La chaussée sera détruite, puis refaite par la ville à l'issue du chantier avec les trottoirs.
Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la ville.